

Étude comparée des réformes institutionnelles sur l'intégration des services gérontologiques en France et au Québec

FQRSC, 2011-2015

Yves Couturier

Louis Demers

Geneviève Imbert

Dans les pays industrialisés, le vieillissement de la population conduit de nombreux pays à s'orienter vers l'intégration des services pour les clientèles complexes, comme c'est le cas pour les personnes âgées en perte d'autonomie. La France et le Québec partagent la caractéristique commune de s'être appuyés sur le modèle PRISMA (Programme de Recherche sur l'Intégration des Services pour le Maintien de l'Autonomie) pour construire l'intégration gérontologique. Différentes caractéristiques structurelles des systèmes sociosociaux français et québécois se présentent comme obstacles à l'organisation intégrée dans le champ gérontologique. Or, en France et au Québec, deux importantes réformes apparaissent susceptibles de limiter le frein à la qualité des services que constitue la fragmentation institutionnelle et organisationnelle. Il s'agit de l'instauration des agences régionales de la santé (ARS) en France et des agences de la santé et des services sociaux (ASSS) au Québec. Le projet de recherche porte sur l'analyse compréhensive de ces politiques publiques d'intégration gérontologique et vise à comprendre comment ces agences ont soutenu les déploiements nationaux de ces innovations.



Yves.Couturier@USherbrooke.ca